



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⵏⵉⵙⵉⵔⵜ ⵜⴰⵏⵏⵉⵙⵉⵔⵜ
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Haca Media Solutions à l'international

Conçue et développée par les experts informatiques de la HACA en 2007, la solution logicielle du monitoring des programmes audiovisuels, HMS (*Haca Media Solutions*) est enregistrée auprès de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale. Elle fait également l'objet d'un brevet d'invention déposé auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle en 2008. Depuis, plusieurs instances de régulation des médias l'ont adoptée. HMS est actuellement utilisée dans plusieurs pays : le Sénégal, la Belgique, la Côte d'Ivoire, la Tunisie, le Mali, la Mauritanie, le Bénin, le Burkina Faso, le Niger, le Tchad, le Togo et le Cap Vert. Elle sera mise à la disposition du Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel de l'Union des Comores dans les prochaines semaines.

La solution *Haca Media Solutions* a été mise à disposition de:

- La Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel du Tchad en 2007 
- Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la Belgique en 2011 
- La Haute Autorité de la Presse et de l'Audiovisuel de la Mauritanie en 2013 
- La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication du Bénin en 2014 
- Le Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel du Sénégal en 2014 
- La Haute Autorité Indépendante de la Communication Audiovisuelle de la Tunisie en 2014 
- Le Conseil Supérieur de la Communication du Niger en 2016 
- Le Conseil Supérieur de la Communication du Togo en 2018 
- La Haute Autorité de la Communication du Mali en 2019 
- Le Conseil Supérieur de la Communication du Burkina Faso en 2019 
- La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle de la Côte d'Ivoire en 2021 
- La Autoridade Reguladora Para A Comunicaçao Social du Cap Vert en 2022 